

35^E RÉUNION ANNUELLE

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

- 1.** La 35^e réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) a tenu ses travaux sur l'examen des résultats provisoires de la campagne agropastorale 2019-20, du fonctionnement des marchés et de la situation alimentaire et nutritionnelle, dans le but de formuler des recommandations et mesures concrètes. Elle se tient dans un contexte particulier où la crise sécuritaire persistante complexifie et amplifie de manière inquiétante la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle.
- 2.** La production céréalière provisoire est estimée à 75.1 millions de tonnes, en hausse de 1.7 % et de 14 %, respectivement par rapport à celle de l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années. Quelques pays enregistrent cependant des baisses de production comparativement à la production de la campagne dernière, notamment : Cabo Verde (-11 %), Gambie (-13 %), Niger (-7 %), Sénégal (-4 %) et Sierra Leone (-10 %). Les productions de tubercules et de racines sont estimées à 191 millions de tonnes, en hausse de 17.1 % comparées à la moyenne quinquennale. La situation pastorale est marquée par d'importants déficits fourragers dans certaines localités de la bande sahélienne (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ; la Mauritanie et le Sénégal étant les plus touchés. Ces déficits fourragers, ajoutés aux difficultés d'accès à certains pâturages en raison de la crise sécuritaire, entraînent une forte concentration du bétail dans quelques zones sécurisées inhabituelles, ainsi qu'un départ précoce à la transhumance. Cette situation comporte un risque majeur d'aggravation des conflits agriculteurs-éleveurs. Au regard de la situation pastorale critique, les membres du Réseau recommandent aux gouvernements des pays concernés d'anticiper le déclenchement des mécanismes d'atténuation préconisés, y compris le pré-positionnement des stocks d'aliments bétail dans les zones à forts déficits fourragers et celles d'accueil.
- 3.** Les marchés demeurent globalement bien approvisionnés avec l'arrivée des nouvelles récoltes. Toutefois, leur fonctionnement demeure fortement perturbé par l'insécurité civile, la recrudescence du grand banditisme mais aussi la fermeture par le Nigéria de ses frontières avec le Bénin et le Niger. Les prix des céréales et des denrées locales sont globalement en baisse comparés à la moyenne quinquennale. Ils demeurent cependant élevés en Gambie, au Libéria et en Sierra Leone en raison de la persistance de l'inflation. La conjonction de ces facteurs fragilise davantage les moyens d'existence des populations vulnérables ainsi que leur accès aux aliments et aux services sociaux de base, aggravant ainsi leur vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle.
- 4.** La question nutritionnelle demeure préoccupante avec la persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë, supérieures au seuil d'alerte (10 %) notamment au Niger, au Mali, au nord-est du Nigéria. Elles dépassent le seuil d'urgence (15 %) dans certaines zones en Mauritanie et au Tchad. Cette situation est aggravée par la crise sécuritaire ayant entraîné la fermeture de nombreux centres de santé et d'écoles dans plusieurs localités.

Les membres du RPCA exhortent les gouvernements et leurs partenaires à s'engager davantage dans la concrétisation de la Déclaration de Banjul en 2018 appelant à « agir dans la durée pour inverser les tendances nutritionnelles négatives et dévastatrices ».

5 En dépit des efforts multiformes déployés par les pays et leurs partenaires, les membres du RPCA font le constat que la mise en œuvre des plans de réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles souffre d'un manque cruel et récurrent de financement. À peine 50 % des besoins sont couverts. Cette situation est en partie due à un problème de pertinence des plans de réponse qui, dans la plupart des cas, deviennent un « fourre-tout » mélangeant populations en insécurité alimentaire aiguë avec celles souffrant d'une insécurité alimentaire chronique nécessitant des programmes structurants de résilience. Ainsi, les membres du RPCA recommandent :

- **À l'ensemble des parties prenantes** : d'accélérer la mise en œuvre des recommandations de la 2^e évaluation externe de la Charte PREGEC, notamment l'élaboration d'une méthodologie harmonisée de ciblage des populations en insécurité alimentaire aiguë et celle chronique, ainsi que la mise en place de mécanismes d'évaluation des impacts des réponses.
- **Aux États** : de réorienter progressivement leurs stratégies d'investissement en faveur de réponses structurelles s'attaquant aux causes profondes des crises alimentaires et nutritionnelles.

6 L'évaluation des populations en insécurité alimentaire (hors Libéria) révèle que 9.4 millions de personnes sont en besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle en octobre-décembre 2019, parmi lesquelles 619 000 personnes en situation d'urgence (phase 4). Si des mesures appropriées ne sont pas prises, cet effectif pourrait atteindre 14.4 millions de personnes pendant la période de soudure en juin-août 2020. Cette situation exceptionnelle est due aux déficits localisés de productions vivrières et de fourrages, mais surtout à l'exacerbation de la tension sécuritaire dans le bassin du lac Tchad et dans le Liptako-Gourma. Cette crise sécuritaire provoque notamment d'importants flux de populations déplacées, des dysfonctionnements de nombreuses infrastructures sanitaires et éducatives et de marchés de produits agricoles et alimentaires dans plusieurs localités.

7 Les membres du RPCA attirent l'attention des décideurs politiques sur le poids croissant de la crise sécuritaire sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, engendrant notamment : i) des pertes de productions vivrières (abandon de champs de culture, perte de moyens de production et de cheptel) ; ii) de fortes perturbations des marchés ; et iii) une dégradation et une inaccessibilité des infrastructures socio-éducatives et sanitaires. Ils interpellent les décideurs politiques de la région sur l'urgence d'une forte mobilisation en faveur de l'action et d'une vigilance accrue. Au regard des perspectives alimentaires et nutritionnelles inquiétantes annoncées pour la soudure 2020, les membres du RPCA recommandent à la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS d'organiser rapidement une consultation de haut niveau afin de convenir des mesures politiques, techniques et financières pour y faire face. Par ailleurs, ils recommandent aux États concernés - avec le soutien de leurs organisations intergouvernementales (OIG) et de leurs partenaires - de conduire des évaluations approfondies des impacts de la crise sécuritaire sur les productions agricoles vivrières, le bétail et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en général. Celles-ci devraient permettre la définition et la mise en œuvre de plans multisectoriels intégrés d'atténuation, bâtis autour du triple nexus humanitaire-paix-développement.

8 S'inscrivant dans les suites de la conférence internationale d'avril 2019 à Bruxelles sur le thème « Alimentation et agriculture en temps de crise », les membres du RPCA exhortent les parties prenantes à unir leurs efforts afin d'accélérer le développement d'instruments d'intervention adaptés à la nouvelle configuration multifactorielle des enjeux alimentaires et nutritionnels. Ils rappellent que les vulnérabilités alimentaires et nutritionnelles couplées aux incertitudes climatiques, à la précarité des opportunités d'emplois pour les jeunes et les femmes, constituent les principaux terreaux des instabilités et des insécurités. À cet effet, et en ligne avec les délibérations des 33^e et 34^e réunions annuelles à Cotonou et à Banjul, les membres du RPCA exhortent les États, les OIG, les partenaires et notamment les porteurs d'initiatives de sécurisation et de stabilisation au Sahel, sur l'urgence de placer les enjeux alimentaires et nutritionnels, de résilience et d'emplois comme piliers prioritaires des réponses aux défis sécuritaires et migratoires.

Paris, le 9 décembre 2019